

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMPOSANTE
DU 26 mars 2019**

Membres du conseil présents

Françoise ANCEAUX
Thierry ARNAL
Franck BARBIER
Pierrick COLPIN
Sandrine DE CROOS
Ghislaine DENISSELLE
Pierre-Aubert DESCAMPS
Sylvie DIVERCHY
Nils GUEGUEN
Philippe JOSPIN
Calypso LALOU
Emilie SIMONEAU

Excusés :

Frédéric CADIOU, pouvoir à Pierre-Aubert DESCAMPS
Amélie GERNEZ, Pouvoir à Calypso LALOU
Anne GOZE, Pouvoir à Sandrine DE CROOS
Guillaume RICHARD, Pouvoir à Philippe JOSPIN

1° Approbation du compte rendu du conseil du 03/12/2018

P COLPIN souhaite que les raisons des votes « contre » de la CGT soient reprises dans les prochains comptes rendus.

Vote pour le compte rendu du 03/12/2018 :

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 15

Le compte rendu est adopté

2° Demandes de subvention 2019

Association MISE : présentation réalisée par Matthieu Roland, Président et Chloé Masse, Vice-Présidente de l'association.

6 évènements sont prévus pour l'année 2019. Certains ont déjà été réalisés et d'autres sont à venir.

Le montant de la subvention demandée est de 1500€

Les autres subventions obtenues sont celles du FSDIE, le CROUS, Initiative Hauts-de-France, CLAP. D'autres partenariats ont été établis pour des aides matérielles mais non financières.

STAPS VA : présentation réalisée par Louis Dermont, 1^{er} Vice-Président et Quentin Duquesne, Vice-Président communication.

Les missions de l'association comportent l'organisation d'évènements, un voyage au ski, des actions de solidarité, la participation à des formations et congrès dans le cadre de l'ANESTAPS, la vente de boissons et nourriture ainsi que la vente d'une ligne de vêtements.

Le bilan de l'an dernier fait apparaître un déficit de 802€.

Concernant le budget prévisionnel, P COLPIN demande des précisions sur les frais d'adhésion et de Week End de Formation.

P-A DESCAMPS précise que c'est grâce aux formations Week-End des élus et Associatifs en STAPS que la FSMS compte des élus étudiants dans les différentes instances de l'UPHF et la FSMS.

La subvention demandée est de 2 500€.

E SIMONEAU précise que le montant des subventions allouées est de 3 000 € à répartir entre STAPS VA et MISE, elle propose 1 500€.

P COLPIN souhaiterait avoir les informations avant le conseil.

N GUEGUEN fait remarquer que d'une part MISE n'a pas présenté de budget, et d'autre part, la subvention servirait à éponger le déficit de l'association STAPS VA. Il ne comprend pas qu'il n'y ait pas d'action corrective proposée par STAPS VA.

P-A DESCAMPS demande si cela ne va pas pénaliser les évènements à venir.

F ANCEAUX indique que cela ne doit pas influencer la décision.

Au vu des discussions suscitées par les présentations de demande de subvention des 2 associations, E SIMONEAU propose de mettre au vote 1 500 € de subvention pour STAPS VA et de reporter le vote pour l'association MISE au prochain Conseil de la FSMS de juin, dans la mesure où les budgets réalisés 2017-2018 et prévisionnels 2018-2019 n'ont pas été présentés.

Vote pour l'attribution d'une subvention à l'association STAPS VA :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Contre : 0

Pour : 14

Une subvention de 1 500 € est attribuée à l'association STAPS VA.

P-A DESCAMPS regrette qu'on pénalise l'association en raison de la présentation réalisée ce jour.

F BARBIER précise que le conseil a déjà donné cette recommandation maintes fois.

E SIMONEAU propose de cadrer davantage les demandes et d'exiger un dossier Cerfa.

P COLPIN : indique qu'il faudra en informer les prochains bureaux.

3° Informations générales

E SIMONEAU présente les informations générales :

- Parcoursup : 1 982 vœux ont été émis pour la L1 STAPS (1 751 l'an dernier). F BARBIER fait remarquer que le nombre de vœux augmente non pas en raison du nombre d'étudiants mais du nombre de vœux par étudiant.
- Recrutements pour septembre 2019 :
 - 1 ATER STAPS Ergonomie
 - 1 ATER STAPS Management du Sport
 - 1 ATER STAPS Biomécanique
 - 1 ATER STAPS Sociologie du Sport

Rappel des autres recrutements prévus (Comités de sélections en avril/mai 2019):

- 1 poste Enseignant 2nd degré EPS → Lucie DAL
 - 1 poste MCF STAPS - Sciences du Mouvement Humain (FSMS/LAMIH)
 - 1 poste MCF STAPS - Sociologie du Sport (FSMS/CRISS)
 - 1 poste MCF STAPS contractuel - Sciences du Mouvement Humain (FSMS/LAMIH).
- Une salle dénommée TEAM a été ouverte en salle 227. Elle propose des outils de travail de groupe.
 - La responsabilité de la filière APA a été reprise par Laura WALLARD.
 - Suite à l'auto-évaluation du HCERES, les principales conclusions sont les suivantes :

Principaux points forts pour les licences :

- forte attractivité en L1
- adossement à la recherche intéressant avec une initiation précoce

Principaux points faibles pour les licences :

- Réflexion relativement faible sur la formation
- Manque de détails sur les différents parcours
- Insuffisance de suivi des diplômés
- Baisse conséquente des effectifs tout au long du cursus

Principaux points forts pour le master IEAP :

- Formation de master en position concurrentielle

Principaux points faibles pour le master IEAP :

- Absence de cohérence » de mentions (parcours indépendants)
- Absence d'un conseil de perfectionnement propre au master
- l'autoévaluation présente peu d'analyses critiques sur sa formation
- Effectif d'étudiants est globalement faible
- Coopération à l'international et avec les partenaires locaux est faible

Principaux points forts pour le master EMP :

- Taux de réussite élevé en M2 pour le parcours EMPME
- Nombreux partenariats via l'IAE pour le master EMPME
- Différentes modalités proposées (FI, continue, alternance pour le master EMPME)

Principaux points faibles pour le master EMP :

Dossier manquant de nombreuses informations importantes qui nuisent à son analyse, notamment sur l'organisation et le pilotage précis et de lisibilité des données chiffrées communiquées concernant le parcours CGUSL

Taux de réussite assez faible en M2 parcours CGUSL.

F ANCEAUX précise que sur les documents fournis il n'y a pas tous les éléments concernant le suivi des diplômes qui est fait par mention et non par parcours.

P JOSPIN fait remarquer qu'il y a peu de points forts.

F BARBIER précise que sur le manque de détails sur les parcours c'est normal puisque que c'est ce qui avait été demandé sur le dossier.

- Un séminaire a réuni le 8 mars 150 participants des 3 composantes qui vont constituer l'INSA.
Des groupes de travail sur l'organisation administrative vont être constitués.
Un audit de la Commission des Titres d'Ingénieur va avoir lieu à partir du 04/04/19.
P COLPIN demande quand il y aura des informations à destination des étudiants sur l'INSA.
F BARBIER précise que l'organisation des formations ne va pas être modifiée pour les étudiants.
- Une conférence sur le thème de la Course des terrils a eu lieu le 19 mars au sein de la FSMS.
T ARNAL précise qu'il espère des retombées au niveau des acteurs du territoire. Les organisateurs souhaitent associer des étudiants à l'organisation de l'évènement.
- **Relations territoriales :** un 1^{er} RDV a eu lieu le 13/03/2019 au CREPS. La délégation est composée de T. ARNAL, J. BASSEMENT, J. GRAINDORGE, E. SIMONEAU. Les thèmes abordés_ont été les suivants :
 - Offres de Formation STAPS & CREPS
 - Recherche avec le Département « Sciences de l'Homme et du Vivant » du LAMIH
 - Science2024 et Génération2024
 - Vidéonumérique et optimisation de la performance.
- **Relations internationales :** La FSMS va participer à la création d'un Institut des Sciences et Métiers du Sport à l'Université d'Ibn Tofaïl.
La délégation est composée de T. Arnal, F. Barbier, G. Richard et E. Simoneau qui se sont déplacés à Kenitra les 5 et 6/02/2019.
La FSMS va développer les échanges d'étudiants et d'enseignants-chercheurs avec des Universités internationales de haut rang : University of Victoria du Canada et Accueil de la délégation de la Norwegian University of Science and Technology du 28 au 29/03/2019.

G DENISSELLE présente le compte financier 2018.

Le résultat est de 6 831.44€.

Les recettes s'élèvent à 433 189.17€.

Les recettes ont augmenté de 12% en sachant qu'elles avaient diminué de 17% en 2017.

Par rapport à l'an dernier, on note surtout une augmentation des ressources propres de 47 816.91€ soit +40 %. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation des recettes FC (Master 3MH) 65 186.26€ au lieu de 35 231€ en 2017 ; la collecte de la TA a légèrement augmenté en passant de 31 044€ l'an dernier à 37 558.42€ cette année.

Les dépenses s'élèvent à 426 357.73€.

Les dépenses d'investissement ont triplé par rapport à 2017. Les achats ont porté sur du matériel informatique et sur du matériel à destination du Master 3MH (10 000€ ont été dépensés au titre du LAMIH).

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 13%.

Des dépenses d'achat de logiciel qui étaient auparavant achetés, donc comptabilisés en investissement sont maintenant en redevance annuelle, donc en fonctionnement (DARTFISH). Des dépenses de rénovation de la salle pour installer la salle active ont été nécessaires. Enfin, du matériel pour l'accueil des étudiants dans le hall devant les amphis a été acheté.

Le montant des dépenses de prestations internes a diminué.

Les dépenses de personnel ont augmenté de 32 712 €, soit 11%.

Le volume d'heures complémentaires a augmenté de 750 heures.

5° Tarifs du Master IEAP 3MH

E SIMONEAU indique que les frais liés à ce master ayant augmenté, le tarif de la 1^{ère} année est proposé à 4 075.90€.

Vote pour le nouveau tarif de 1^{ère} année de Master IEAP 3MH :

Abstention : 2

Contre : 0

Pour : 13

6° Offre de formation 2020-2024

E SIMONEAU indique que pour la licence, il a été acté 5 mentions au lieu de parcours par la Conférence des Directeurs et Doyens (C3D) STAPS.

La 1^{ère} année de licence reste en tronc commun.

Pour les masters :

- Master 3MH : il est prévu 2 options : une en rééducation et une en podologie.

- Master EMP : des négociations sont en cours avec l'IAE.

- Master MEEF

L'ouverture d'un master Entraînement sportif, Sport technologie et big data est envisagé, ce serait un Master polytechnique.

F BARBIER indique qu'il sera à ouvrir en formation continue car le public est celui des clubs sportifs.

7° Partenariat F.F Judo

Une convention est en cours d'élaboration.

S DE CROOS indique qu'il y a peu d'étudiants pratiquants en judo, or les petits groupes étant non viables, il a été créé une 2^{ème} spécialité dans la maquette. Elle craint qu'avec le changement de maquette de formation prochain, il n'y ait plus de gymnastique et s'inquiète de son avenir et de celui des étudiants. Elle pense que cela va diminuer l'attractivité de Valenciennes par rapport aux autres STAPS.

T ARNAL répond que la maquette mise en place pour 2020 aura une marge d'adaptabilité. Il indique que la nature d'une spécialité est indiquée dans le terme même de spécialité. Il pense qu'il est possible d'envisager plusieurs activités dans une même spécialité.

5° Questions diverses

P JOSPIN demande si le conseil va voter les maquettes.

E SIMONEAU précise que l'offre de formation va être votée mais pas les maquettes, comme cela est prévu dans les textes.

La séance est levée à 21h15.